

EXTRAIT PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du Mardi 30 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 30 juillet, à 19 heures 05, le Conseil municipal de la Commune de PALAIS, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation en date du 25 juillet 2024 mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents adressés au moins trois jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Tibault GROLLEMUND, Maire.

Etaient présents : Le Maire Tibault GROLLEMUND,

Adjoints : Jean-Luc GUENNEC, Pierre-Paul AUBERTIN, Soazig LANCO, Catherine MAREC, Georges MIGNON,
Conseillers : Ronan-Pierre BARRE, Jean-Claude LORIOT, Francis VILLADIER, Noémie SOULIER, Monique PAUL, Noëlle SCHLUMBERGER (arrivée 19h14), Sylvie TREMEAC-PICHOT (arrivée 19h07),

Etaient excusés et avaient donné pouvoir : Catherine BARBOTIN à Ronan Pierre BARRE, Martine COLLIN à Jean-Claude LORIOT, Karol KIRCHNER à Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Carine LE HEN à Jean-Luc GUENNEC, Aude PORTUGAL à Tibault GROLLEMUND, Thibault TARDIF à Noémie SOULIER

Etaient absents : Béatrice TERRIEN, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Guillaume CHATELAIN, Marie-Céline GUILLERME

Secrétaire de séance : Jean-Claude LORIOT

Nombre de conseillers en exercice : **23**

Quorum : **12**

Présents : **13**

Votants : **18**

Délibération n° 049-24

FINANCES – Budget Annexe Port – Décision Modificative n°2

Vu la délibération n°022-24 du 11 avril 2024 approuvant le budget primitif 2024,

Considérant la nécessité de modifier les prévisions budgétaires de la section d'investissement en raison du paiement des mouillages écologiques et du début des travaux concernant le môle Bourdelle.

Il est proposé de modifier les prévisions budgétaires comme suit :

COMPTE 2315 Dépenses d'investissement	+ 100 000
COMPTE 2135 Dépenses d'investissement	- 100 000

Après en avoir délibéré et vote à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **Approuve la modification des prévisions budgétaires du budget annexe Port présentées supra.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Tibault GROLLEMUND.

Le Maire,



Tibault GROLLEMUND